Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260402-DE_2026_019-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Boussac

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 27/03/2026

Le 2 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de LA BOUSSAC s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Mairie sous la présidence de Christine FAUVEL, Maire, suivant convocation transmise le vendredi 27 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : Mme Christine FAUVEL, M. David VIGOUR, Mme Marie-Fréderique VITASSE, M. Daniel BOULMER, Mme MÉNARD-CORVAISIER Magali, M. Cyrille LOIZEAU, Mme Fanny LEMENANT, M. jérôme CHAPDELAINE, Mme Nadège RICHEUX, M. Jean-Luc RABOURT, Mme Martine LAYER, M. David NOËL, Mme Pascaline MOULIN, M. David BLANCHET, Mme Monique MARTIN

Secrétaire de séance : M. Daniel BOULMER

N° 2026-019 – CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

VU les articles L2121-22 et suivants du Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-22 qui prévoit que le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil, et que le maire est président de droit de toutes les commissions ;

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions légales en vigueur, il appartient au conseil municipal de créer les commissions nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et à l'étude des questions relevant de ses compétences ;

CONSIDÉRANT que, suite à l'installation du conseil municipal, il convient de structurer les travaux de l'assemblée délibérante en constituant des commissions thématiques adaptées aux enjeux locaux ;

CONSIDÉRANT que ces commissions permettront d'approfondir l'analyse des dossiers et de préparer les décisions du conseil municipal dans des domaines variés tels que les finances, l'urbanisme, les travaux, la vie associative, la jeunesse et l'environnement ;

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, **DÉCIDE** de fixer comme suit la composition des commissions communales :

1.Commission voirie - bâtiment :

- Président : M. Daniel BOULMER

- Membres : M. Jean-Luc RABOURT, M. Jérôme CHAPDELAINE, M. David VIGOUR, M. David NOËL, M. David BLANCHET, Mme Martine LAYER

2.Commission PLU - urbanisme, environnement :

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260402-DE_2026_019-DE

- Président : M. David VIGOUR

- Membres : M. Cyrille LOIZEAU, M. Daniel BOULMER, Mme Magali M[illegible] Pascaline MOULIN, Mme Marie-Frédérique VITASSE.

3. Commission enfance – jeunesse – école- affaires scolaires :

- Président : Mme Marie-Frédérique VITASSE

- Membres : Mme Martine LAYER, Mme Monique MARTIN, Mme Fanny LEMENANT, Mme Nadège RICHEUX, M. Cyrille LOIZEAU

4.Commission finances :

- Président : M. David VIGOUR

- Membres : Mme Magali MÉNARD-CORVAISIER, M. Cyrille LOIZEAU, M. Jérôme CHAPDELAINE, Mme Fanny LEMENANT, Mme Nadège RICHEUX

5. Commission information – communication :

- Président : Mme Magali MÉNARD-CORVAISIER

- Membres : Mme Martine LAYER, Mme Pascaline MOULIN, Mme Nadège RICHEUX, Mme Marie-Frédérique VITASSE, M. David VIGOUR, M. Cyrille LOIZEAU

6. Vie associative, bibliothèque, animation :

- Président : Mme Magali MÉNARD-CORVAISIER

- Membres : Mme Martine LAYER, Mme Pascaline MOULIN, Mme Monique MARTIN, Mme Marie-Frédérique VITASSE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le Secrétaire de séance,
M. Daniel BOULMER

Pour copie conforme
Le Maire, Mme FAUVEL Christine